

CFA Fondettes et Chinon



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des ouvriers capables de s'insérer dans la vie active et de réaliser les tâches suivantes :

- reconnaître et entretenir les végétaux d'ornement, entretenir des espaces à thèmes, réaliser de la maçonnerie paysagère, mettre en œuvre des techniques d'aménagement, utiliser du matériel en sécurité.
- exercer en tant qu'ouvrier paysagiste, au sein d'une entreprise ou d'une collectivité.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 29 ans ou 15 ans sortant de 3ème
- Justifier d'une bonne condition physique



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 12 semaines de formation en centre (Fondettes et Chinon)
- 35 semaines en entreprise
- 826 heures en centre de formation sur 2 ans
- 1 semaine au centre et 3 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

>> COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale.
- Prise en charge des frais pédagogiques par l'OPCO de l'entreprise ou le CNFPT pour les collectivités (5 223,00 € par an)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus ou avec partenaires du CFA de CHINON.



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée entre 27 % et 100% du SMIC, en fonction des conventions collectives nationales.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise	
	1 ^{ère} année de contrat	2 ^{ème} année de contrat
16 à 17 ans	27 %	39 %
18 à 20 ans	43 %	51 %
21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 %	100 %

SMIC brut au 1^{er} janvier 2024 de 1 766,92 € / Smic horaire 11,65 €



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise de paysage ou une collectivité
- Capacité d'accueil du CFA

>> MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée + bulletins



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Formation sur 2 ans



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos
atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

- Son partenariat avec son réseau d'entreprises
- +
- Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)
- +
- Son site historique et son parc arboré de 25 hectares
- +
- Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel
- +
- Ses accompagnements individualisés



>> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion	160 h
Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive	108 h
Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques, sociales et de gestion, Education Physique et Sportive	100 h
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	Soutien, remédiation, tremplin pour la 2 nd e...	24 h
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine commun</i>		4 h
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion	44 h
Maintenance des matériels	Sciences des techniques des équipements et des aménagements paysagers, physique chimie,	80 h
Mise en place d'aménagements paysagers	Sciences et techniques des aménagements de l'espace, sciences et techniques des agroéquipements, biologie et écologie	96 h
Travaux d'entretiens Paysagers	Sciences et techniques des aménagements de l'espace, sciences et techniques des agroéquipements	108 h
Module d'Initiative Professionnel pour l'acquisition d'une double compétence : Jardins de Villes et Jardins spécialisés - Approche du Paysage		80 h
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</i>		22 h
TOTAL DES HEURES		826 h

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/jp/capa-jp-exam>



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CDR (Centre de Ressources) et des salles informatiques
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur le site du centre ainsi qu'en chantier école et accès aux plateaux techniques
 - individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 80 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 20 % en examen final (Epreuve terminale orale)



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

ÉPREUVES	DISCIPLINES	Épreuves en CCF	Coef	Épreuves terminales	Coef
Enseignement général	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	Non	
	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	Non	
	Interagir avec son environnement social	oui	2	Non	
Enseignement professionnel	Entretenir la végétation (fiches d'activités)	non		oui	4
	Réaliser les entretiens des installations et des infrastructures paysagères	oui	2	non	
	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers	oui	4	Non	
	Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, et équipements	oui	2	Non	
	S'adapter à des enjeux professionnels locaux Jardins potagers	oui	3	Non	



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Ouvrier en espaces verts dans une entreprise de paysage ou en collectivités, administration...
- Poursuite d'études possible en :
 - BPA Travaux Paysagers
 - BP niveau 4 Travaux paysagers
 - BAC PRO Aménagements Paysagers



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

	Réussite à l'examen	Satisfaction
	88 % en 2023	71 % en 2023
Poursuite d'études	Recommandation	Insertion professionnelle
63% en 2022	97 % en 2023	33 % en 2022